

## Les éclairages de la recherche

# Aider et accompagner

Aider et accompagner sont deux notions imbriquées. Les actions qui en dépendent, visent le progrès et l'autonomie de la personne aidée et/ou accompagnée. Il s'agit de mettre en œuvre un ensemble de moyens, matériels et humains, limités dans le temps. Toutefois, des chercheurs nous informent que les effets de ces actions ne peuvent s'évaluer que sur le moyen et le long terme (Glasman 2004, Suchaut 2009).

Dans l'organisation du système éducatif français, ces notions sont envisagées comme complémentaires : l'aide portant plutôt sur les apprentissages de l'élève, l'accompagnement relevant plutôt d'actes éducatifs en direction de l'enfant ou du jeune. Cette répartition trouve des significations du point de vue historique. Cependant *l'aide aux devoirs* a la particularité d'inscrire la continuité des apprentissages scolaires entre l'intérieur et l'extérieur de l'école (Bautier Rayou 2009, Félix 2008).

Dans l'institution scolaire, ces deux notions *aider* et *accompagner* se traduisent par des dispositifs : *l'aide personnalisée* (BOEN 2008 n°25, circ. n°2008-082) qui s'orchestre sur le temps scolaire de l'école primaire, les stages de remise à niveau pour les élèves de CM1 et de CM2 qui se déroulent pendant les vacances (BOEN 2008 n°15, circ. n°2008-042), *l'accompagnement éducatif* qui s'organise sur le temps périscolaire des collégiens (BOEN 2007 n°28, circ.2007-115 – BOEN 2008 n°25, circ. 2008-081), *l'accompagnement personnalisé*, le tutorat, les stages de remise à niveau et les stages passerelles qui seront mis en place à la rentrée 2010 dans le cadre de la réforme des lycées (BOEN spécial 2010 n°1).

## Une longue histoire...

Les dispositifs contemporains d'aide et d'accompagnement renvoient à deux logiques anciennes, l'une scolaire et l'autre citoyenne.

Dans la logique scolaire, les enseignements et les parcours d'apprentissage ont été articulés de différentes manières au cours de l'histoire. Jusqu'au début du XX<sup>ème</sup> siècle, les collèges puis les lycées ont eu une même forme scolaire où chaque temps d'enseignement était suivi d'un temps d'étude. Les aides individualisées ont été pendant un temps apportées par des élèves plus âgés puis ensuite par des maîtres répétiteurs. Une réforme importante en 1902 a réorganisé le temps scolaire en déplaçant et réduisant les temps d'étude. Par la suite, le manque d'effectif d'encadrement lié à la deuxième guerre mondiale a conduit les établissements à n'assurer que les enseignements. Les élèves ont alors commencé à faire des devoirs à la maison et ce sont les familles qui ont dû en assurer l'encadrement (Chartier 2009, Savoie 2003).

Dans la logique citoyenne, au XVIII<sup>ème</sup> siècle, Condorcet devient le précurseur de l'Éducation populaire en prônant *l'éducation tout au long de la vie*. De la fin du XIX<sup>ème</sup> aux années 60, les mouvements d'éducation populaire ont proposé des activités culturelles, sportives et de loisirs accessibles parallèlement à la scolarité des individus (Meunier 2009).

En 1975, la massification du collège puis celle du lycée s'effectuent dans un contexte de crise économique qui va donner un poids très important aux enjeux scolaires. Il faut apprendre de plus en plus tôt aux élèves à travailler à la maison. Les familles ont une responsabilité décuplée et doivent prendre en charge ce travail, pour l'école hors école, ce qui est aisé pour certaines et peu évident pour d'autres. Pour faire face aux décalages d'apports des familles, l'institution réinvente des dispositifs spécifiques, destinés à « compenser » les écarts. Les actions des collectivités locales, d'établissements publics nationaux, des associations issues des mouvements d'éducation populaire vont progressivement se mailler aux enjeux scolaires. Il s'agit alors de « lutter contre l'échec scolaire » en mobilisant à la fois des acteurs à l'intérieur et à la périphérie de l'école (Chartier 2009, Meunier 2009, Savoie 2003).

## L'accompagnement éducatif

A l'heure actuelle, l'accompagnement éducatif est un dispositif spécifiquement dédié aux collèges et aux écoles élémentaires de l'éducation prioritaire (BOEN 2007 n°28, circ.2007-115 – BOEN 2008 n° 25, circ. 2008-081 circ. 2008-082). Il est pris en charge par des acteurs extrêmement divers avec un double objectif : une visée de socialisation et d'ouverture culturelle et une aide aux devoirs (Rochex 2008, Thin 1998).

Les élèves qui fréquentent l'accompagnement éducatif sont à la fois de bons élèves qui veulent disposer d'un cadre favorable au travail scolaire, des élèves moyens qui ont besoin d'être encadrés, des élèves en difficulté qui ont besoin dans certains cas de remédiation. Pour ce dernier point, il faut noter que le seul travail dans ce cadre ne peut remédier à toutes les difficultés d'apprentissage. Ce sont les enseignants dans le cadre scolaire qui sont à même de les aider à surmonter leurs difficultés. (Glasman, Luneau C. & al. 1998)

Le déplacement vers une mobilisation de ce temps d'accompagnement sur des enjeux immédiats et scolaires, réinterroge sa finalité même : est-ce qu'il s'agit d'un temps de remédiation qui vise à pallier uniquement des insuffisances de compétences et de connaissances ou bien ce temps devrait-il ou pourrait-il aussi permettre de travailler explicitement avec les intéressés à une modification, à un élargissement de leur rapport au savoir, au monde à l'expérience du monde ? (Rochex 2008). L'accompagnement éducatif tel qu'il est conçu - aide aux devoirs, pratique des langues vivantes et pratiques sportive, artistique et culturelle - est à même de répondre fondamentalement aux besoins de développement et d'épanouissement des enfants et des jeunes favorisant ainsi leur réussite scolaire.

## L'aide personnalisée de l'école primaire

L'aide est constitutive des démarches d'enseignement et d'accompagnement dans les apprentissages du fait même que tout élève, quel qu'il soit, rencontre des obstacles d'apprentissage qu'il doit surmonter dans le cadre de la classe. En ce sens l'aide ne concerne pas uniquement certains élèves qui seraient prédestinés à l'échec (Bonnery 2007). Il n'en reste pas moins que des préalables sont nécessaires pour réussir les apprentissages scolaires et sont inégalement transmis dans les familles. Ils doivent être alors construits à l'école, pour ceux qui ne les ont pas acquis. Ces pré-requis sont évidemment des savoirs au sens classique, des attitudes devant l'étude, mais aussi l'explicitation des attendus de l'école (Bautier, Rayou 2009).

Les actions d'aide et d'accompagnement des élèves en difficulté oscillent, pour la réalisation du travail personnel, entre ce qui se réalise dans la classe à l'école et ce qui se fait en dehors du temps scolaire. Pour les enseignants, force est de se prémunir de la tentation d'une externalisation de la prise en charge des difficultés d'apprentissage. Outre le fait que cette prise en charge relève de leur mission, voir ses élèves travailler est l'unique possibilité de pouvoir les aider et les accompagner. Cela est d'autant plus avéré que, jusqu'à présent, le travail hors la classe n'a pas fait la preuve ni de son efficacité, ni de son équité (Glasman 2001, Rayou 2009, Suchaut 2008).

## Bibliographie

BAUTIER E., RAYOU P. (2009) *Les inégalités d'apprentissage. Programmes, pratiques et malentendus scolaires*, Paris, PUF (Éducation et société), 172 p.

BAUTIER É., ROCHEX J.-Y. (1997) Apprendre : des malentendus qui font la différence, in « La scolarisation de la France. Critique de l'état des lieux », TERRAIL J.-P. (dir.), Paris, La Dispute

BONNERY S. (2007) *Comprendre l'échec scolaire. Élèves en difficulté et dispositifs pédagogiques*, Paris, La Dispute, 214 p.

[Mise en place de l'accompagnement éducatif dans les établissements de l'éducation prioritaire](#)

*Circulaire n° 2007-115 du 13-07-2007*

Bulletin officiel de l'Éducation nationale, 19-07-2007, n° 28

[Organisation du temps d'enseignement scolaire et de l'aide personnalisée dans le premier degré](#)

*Circulaire n° 2008-082 du 05-06-2008*

Bulletin officiel de l'Éducation nationale, 19-06-2008, n° 25

[Mise en place de l'accompagnement éducatif à compter de la rentrée 2008 dans les écoles élémentaires de l'éducation prioritaire](#)

*Circulaire n° 2008-081 du 5-6-2008*

Bulletin officiel de l'Éducation nationale, 19-06-2008, n° 25

CHARTIER A.-M. [Individu et forme scolaire, construction et évolution](#) (MP3), intervention, INRP, 11 juin 2009

FÉLIX C. [Ambiguïtés de l'aide au travail personnel](#), in As-tu fait tes devoirs ?, Les cahiers pédagogiques, déc. 2008, n° 468

FÉLIX C. [Dans un dispositif d'aide au travail personnel](#) (PDF), in Bulletin XYZep, Centre Alain Savary-INRP, sept. 2008, n° 32

GLASMAN D. (2001) *L'accompagnement scolaire. Sociologie d'une marge de l'école*, Paris, PUF (Éducation et formation), 317 p.

GLASMAN D. [Le travail des élèves pour l'école en dehors de l'école](#) (PDF), *Les publications du HCéé*, déc. 2004, n° 15

GLASMAN D., LUNEAU C. et al. (1998) *École ouverte. Observation, évaluation et analyse à partir de quatre sites*, rapport à la DPM, Saint-Étienne, CRE, université Jean Monnet, 122 p.

MEUNIER O. [L'orientation scolaire et professionnelle : étude comparative internationale](#) (PDF), Dossier de synthèse, Lyon, INRP-VST, 72 p., sept. 2008

MEUNIER O. (2009) *Dispositifs et enjeux de l'accompagnement scolaire en France* (texte à paraître)

ROCHEX J.-Y. Comment penser l'aide. Actes du colloque « L'aide, comment faire... pour qu'ils s'en passent ? », *Dialogue*, GFEN, 2008, n°129-130

SAVOIE P. L'association de la classe et de l'étude : retour sur un modèle pédagogique disparu, *Éducation et Formations*, n° 65, « L'aide individualisée. Réflexions et enjeux », jan-jui. 2003

SUCHAUT B. (2009), [L'aide aux élèves : diversité des formes et des effets des dispositifs](#) (PDF), Communication aux 2èmes rencontres nationales sur l'accompagnement

THIN D. (1998) *Quartiers populaires. L'école et les familles*. Lyon, PUL, 290 p.

ZAKHARTCHOUK J.-M. Le travail « du soir », intéressant si..., Actes du colloque « L'aide, comment faire... pour qu'ils s'en passent ? », *Dialogue*, GFEN, 2008, n°129-130

Site de l'éducation prioritaire  
Les éclairages de la recherche  
© INRP-CAS, avril 2010